

INFOS DU PTUA

L'INFORMATION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN

No. 001 Novembre 2022

République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



Ministère de l'Équipement
et de l'Entretien Routier

Partenaires Techniques et Financiers



Groupe de la Banque Africaine
de Développement



Le MINISTRE DE TUTELLE SUR LE CHANTIER DE LA Y4

Voies Structurantes

La Y4, Les Routes de Dabou et de la Prison Civile

Le Prolongement du Boulevard Latriille

4e Pont

Libération des
emprises



www.ptua.ci

Cellule de Communauté et
de Sensibilisation du PTUA

LES PROJETS PTUA DANS L'ENSEMBLE



Issa OUATTARA
Coordonnateur du PTUA

« Notre ambition, réinventer la mobilité urbaine à Abidjan, symbole de la croissance économique du pays »

Circuler à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, n'est pas chose aisée. En cause, l'importance du trafic sur le réseau routier de la ville qui n'a cessé de croître ces dernières années. Les conditions de circulation s'en trouvent impactées. Les automobilistes font quotidiennement face à des problèmes de congestion du trafic et de pollution environnementale. Pour inverser cette tendance, le Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) a vu le jour en 2017. Dans cette interview, Issa OUATTARA, Coordonnateur du PTUA, nous présente le projet et ses enjeux.

Qu'est-ce qui a suscité la création du PTUA ?

La ville d'Abidjan a connu, ces vingt dernières années, un étalement urbain et une explosion démographique sans précédents qui ont contribué à accroître la pression sur les infrastructures routières existantes. Durant cette période, aucun investissement significatif n'a été fait dans le secteur afin de relever et maintenir le niveau et la qualité de ces infrastructures. La combinaison de ces facteurs a entraîné de fortes dégradations du réseau routier de la ville, le tout, exacerbé par un accroissement fulgurant du parc automobile à Abidjan comme il a été donné de l'observer après la crise post-électorale de 2011 avec une augmentation de plus de 60% en 2012.

Résultats : on constate un peu partout à Abidjan de nombreux embouteillages sur les voies et les différents carrefours, occasionnant des ralentissements et des congestions dans la circulation et, parfois même, des accidents avec des impacts certains sur la vie sociale et économique. L'Etat de Côte d'Ivoire a donc décidé de se pencher sur la question de la mobilité dans le grand Abidjan, cette vaste zone urbaine abritant 5,4 millions d'habitants de 19 municipalités dont 13 dans le district d'Abidjan, principal pôle économique du pays avec 80% de l'emploi formel et 90% à l'emploi informel et dont l'activité gravite en grande partie autour des activités du Port Autonome d'Abidjan. Ainsi, des documents d'orientation stratégique, en l'occurrence le schéma Directeur des Transports Urbains

du Grand Abidjan et le schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan, ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Nationale. Par la suite, la décision a été prise de réaliser, avant 2025, un ensemble d'investissements structurants visant à faire « respirer » une ville d'Abidjan « asphyxiée » et donner un véritable coup d'accélérateur à son économie. Sur cette base, des projets prioritaires ont été identifiés et l'Etat ivoirien a pu mobiliser, en un temps record, les financements nécessaires à leur réalisation. C'est ainsi que le Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) a été initié pour porter cette ambition, avec le soutien technique et financier de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM).



Il s'agit de leur assurer une accessibilité optimale du centre-ville principalement par le biais des transports publics, afin de limiter d'éventuels retards sur leurs lieux de travail à Abidjan.

Quels sont les objectifs de ces investissements ?

Il faut dire que le PTUA, dans sa structuration, a su épouser la complexité des enjeux démographiques et socioéconomiques d'Abidjan afin d'apporter une réponse durable aux besoins urbains de la ville, surtout ceux liés au transport, dans l'optique de faire vivre aux populations l'expérience d'une mobilité apaisée. En termes d'objectifs, cette vision s'est traduite de prime abord, par le désenclavement des banlieues de sorte à ce que les populations de la capitale économique ne privilégient pas qu'exclusivement la vie au centre-ville, mais se voient offrir des perspectives de résidence en dehors d'Abidjan, notamment à Bingerville, Songon, Adzopé etc. il y'a, ensuite, la construction de la section « une » de la grande voie de contournement de la capitale économique, communément appelée la Y4.

La Y4, est en quelque sorte un réseau de voies périphériques, comme on en trouve dans les grandes



ville européennes, et par lesquelles l'on peut rallier différentes destinations sans passer par le centre-ville. Pour une représentation spatiale aisée, il faut préciser que la section « une » de la Y4 part du grand rond-point du Boulevard Mitterant de France Redressé et prend fin au Stade Olympique d'Ebimpé, en franchissant les routes d'Alépé, d'Anyama et d'Adzopé. Elle va permettre, à terme d'accéder aux routes de Yamoussoukro et Songon tout en facilitant l'accès à la zone portuaire d'Abidjan.





Le Ministre AMEDE KOFFI KOUAKOU, a visité les chantiers de la Y4, le 20 octobre 2022

Dans le cadre du suivi des travaux du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), le Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier, Docteur Amédé Koffi KOUAKOU a procédé à une visite des travaux de construction de la voie périphérique « Y4 », le jeudi 20 octobre 2022 en compagnie du Directeur Général de l'AGEROUTE, Monsieur Fabrice COULIBALY, et du Coordonateur du PTUA, Monsieur Issa OUATTARA .



Au cours de cette visite de terrain marquée par plusieurs points d'arrêts, notamment sur les sections 1 et 2 du chantier, le Ministre a émis de fermes recommandations à l'endroit des entreprises en charge des travaux en vue de tenir les délais d'exécution.

Issus du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), les travaux de construction de la voie périphérique « Y4 » d'une longueur de 26,500 Kilomètres se subdivisent en deux sections.

La première section est le Lot 4 qui est une construction de route neuve de 2x2 voies qui part du Boulevard de France redressé, traverse le Boulevard Mitterrand pour aboutir au carrefour de la route d'Alépé sur une longueur de 14,200 kilomètres.

La deuxième section est le Lot 5 qui est également une construction de route neuve de 2x2 voies partant de la route d'Alépé jusqu'au stade d'Ebimpé sur une longueur de 13,100 kilomètres.

Profitant de la présence des Maires des communes traversées par les travaux de construction de la voie Y4, à savoir Cocody, Abobo et Anyama, le Ministre a souhaité leur implication active pour la libération des emprises en vue d'une accélération des travaux.



Mission de supervision de la BAD



Dans le cadre d'une mission de la Banque Africaine de Développement (BAD) relative aux supervisions des projets routiers, Il s'est tenue du 17 au 26 octobre 2022, des rencontres de travail avec la Cellule de Coordination du PTUA suivies des visites des différents chantiers.

Conduite par M. Philippe MUNYARUYENZI, Ingénieur Principal des Transports, la délégation avait pour objectif de faire le point avec la Cellule de Coordination et les entreprises des travaux sur l'état d'avancement des différents projets du PTUA.



Mission de supervision de la BAD

VISITE DE CHANTIER



En marge de cette mission de supervision, plusieurs directeurs et chefs de division de la BAD ont visité les travaux d'infrastructures routières du PTUA le 25 octobre 2022.

Valorisation du genre par la BAD



Au cours de cette mission, une rencontre avec toutes les femmes de la Cellule de Coordination s'est tenue dans le cadre de la valorisation du genre sur les projets du PTUA.



Visite des chantiers des parties prenantes



Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP)



Haut Conseil des Transporteurs,



Représentants Associations des communes (Attécoubé, Ajamé, Yopougon)

Dans le cadre des visites d'immersion sur ses chantiers, la Cellule de Coordination du PTUA a reçu, les 22, 28, 30 septembre et le 04 octobre 2022, respectivement le Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP), le Haut Conseil des Transporteurs, le personnel du PTUA et les associations des trois (03) communes traversées par le 4e Pont..

Les différentes visites ont concerné les chantiers de la Rocade Y4, du prolongement du Blvd Latrille, du 4e pont d'Abidjan, la Sortie Est (Route de la Prison Civile), de la Sortie Ouest (Route de Dabou) ainsi que le site de relogement des personnes affectées par le projet, à SONGON-Ayewahi.

Concernant la visite du 04 octobre 2022, avec les représentants des associations des trois (03) communes traversées par le 4e Pont, ce fut pour eux, l'occasion de découvrir l'envergure des travaux du projet.



Personnel du PTUA

Gestion des risques d'incendie



EBLIN Murielle
Environnementaliste au PTUA



Point de rassemblement du personnel du PTUA

1/4 d'heure sécurité

Depuis la certification QHSE de l'AGEROUTE, la CC-PTUA s'est inscrit dans la sensibilisation continue de son personnel à la sécurité au travail.

Ce 11 octobre 2022, en présence du Coordonnateur du PTUA, M. OUATTARA Issa, la première journée de sensibilisation s'est tenue sur la gestion des risques d'incendie, notamment: la notion des extincteurs et le point de rassemblement. Elle a été baptisée 1/4 d'heure sécurité et se déroulera désormais chaque mardi.

Définition de la sensibilisation sécurité

L'objectif de cette formation est la sensibilisation des travailleurs sur les comportements sécurité au travail et les risques pour leur santé et leur sécurité, ainsi que les précautions qu'ils doivent prendre pour assurer leur protection et celle des autres travailleurs présents sur le lieu de travail.

Cette sensibilisation sécurité présente les différentes formes et familles de risques professionnels que les travailleurs peuvent rencontrer, ainsi que les modalités d'exposition et les conséquences correspondantes, afin qu'ils sachent comment mettre en œuvre des mesures efficaces de prévention et de protection, et comment réagir face une situation accidentelle, à partir des moyens mis en place par l'employeur.

LES PRINCIPES DE PRÉVENTION

Plusieurs principes existent cependant nous en citerons 5 pour ce 1er numéro

- Éviter les risques, c'est supprimer le danger ou l'exposition au danger #sécurité au travail
- Évaluer les risques, c'est apprécier l'exposition au danger et l'importance du risque afin de prioriser les actions de prévention à mener #sécurité au travail
- Combattre les risques à la source, c'est intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires #sécurité au travail
- Adapter le travail à l'Homme, en tenant compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé #sécurité au travail
- Tenir compte de l'évolution de la technique, c'est adapter la prévention aux évolutions techniques et organisationnelles #sécurité au travail